

Procédures criminelles — FF746

Inventaire de la liasse, année 1702

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF746. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF746/1	001	—	—	101B123	05/01/1702	—	AZIRON (Arnaud)	meunier au moulin du Bazacle	—	LABATUT (Jean), charrier de blé au moulin du Bazacle / SABOURAT (Jean), son valet	insultes	excès réels	blasphè mes	—	—	—	5	verbal du chirurgien / frappé à coups de pelles, dont 2 auraient été cassées sur sa tête / 20# de provision accordées au plaignant pour se faire soigner
FF746/1	002	—	—	101B123	07/01/1702	09/02/1702	COULOMB (Pierre Louis)	marchand apothicaire	—	CAPERAN (Jean), ex garçon apothicaire chez COULOMB / X (Catherine), fille de service dudit COULOMB	vol domestiq ue	récidive	—	—	élargisseme nt des prisons	restitution des drogues	5	vol d'argent puis d'une cassette contenant diverses drogues / Caperan dit qu'il s'était aussi fait voler et que Coulomb laissait la porte ouverte, il ajoute que la cassette lui appartient
FF746/1	003	—	—	101B123	10/01/1702	—	LOYARD (Pierre) / PERRIN de GRANPRE (Pierre) / DUMAS (Joseph)	écuyer / bachelier en Droit / étudiant en Droit	—	MONLAUL / BLANC, gentilhomme / VITRAC, <i>fils d'un traiteur / + un garçon de boutique chez DENAUX, orfèvre</i>	insultes	excès à heure nocturne	excès avec arme	excès réels	—	—	4	verbal du chirurgien commun aux 3 plaignants / agressés de retour du cabaret avec des barres, arpettes et épées
FF746/1	004	—	—	101B123	11/01/1702	—	DELHON (Margueritte)	veuve de	DESBALDIT, référendaire	PITRON, ex domestique chez le sieur MAUSSAC	fraude	vol	—	—	—	—	3	l'accusé a volé des vêtements et des tapisseries chez Mauriac, veuve Maussac, qu'il a revendus par l'intermédiaire de la plaignante, à qui il a fait croire que ces effets appartenaient à un sien ami / la plaignante fait cette procédure car elle se trouve elle-même poursuivie en justice
FF746/1	005	—	—	101B123	10/02/1702	—	ABADIE- DENOUELLAN (Jeanne)	épouse de	DUPUY (Jean), portefaix	DUMAS (Jacques), ouvrier en corne	attentat	insultes	excès réels	—	—	—	8	verbal du chirurgien / agressée chez elle
FF746/1	006	—	—	101B123	13/02/1702	—	VIDAL (Jacques- François)	avocat au parlement, agrégé de la faculté de Droit	—	BOURBON (César), ex laquais du plaignant / FRECHE, fripier / + <i>un inconnu</i>	vol domestiq ue	fraude	—	—	—	—	1	Bourbon a volé un manteau au plaignant et dit l'avoir revendu (accompagné de l'homme qui l'avait incité à faire ce vol) à Frèche
FF746/1	007	—	—	101B123	17/02/1702	—	SAVARON (Antoine)	étudiant en Droit	—	TROY (Antonin), vitrier, fils à TROY, vitrier / + autres	troubles à heure nocturne	assassina t	excès avec arme	excès réels	—	—	10	verbal du chirurgien / 6 à 7 personnes attaquent le plaignant / sentence qui ordonne que l'inquisition soit continué et que l'accusé ait la ville pour prison (sous bonne caution)
FF746/1	008	—	—	101B123	18/02/1702	—	DUBARRY (Fleurette)	fille de [+]	DUBARRY (Pierre), tisserand de laine	MERLIN (Louis), ancien laquais de Mr de MENGAUD	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	voir aussi autre plainte de la même contre le même le 11 octobre 1707, date à laquelle elle entame des poursuites
FF746/1	009	—	—	101B123	01/03/1702	15/03/1702	LORMAND (Jeanne)	épouse de	BLANCHARD (Gabriel), cocher de Mr DAVIZARD	MERVIEL (Jean- Pierre), étudiant en Droit / MERVIEL (Pierre-Jean), avocat au parlement, <i>frères / + 3 inconnus</i>	vol	voie de fait	menaces	—	restitution / dommages et intérêts	remise de la porte et des fenêtres / 25# (dépens inclus)	14	vol de la porte et des 4 fenêtres de la plaignante / lettre dénonçant la mauvaise conduite de la plaignante / lettre de ses voisins affirmant qu'elle est femme de bien et d'honneur
FF746/1	010	—	—	101B123	04/03/1702	—	DUTOUR (Jean)	procureur au sénéchal	—	PUYLAUSY (André), cordonnier / CONTRASTY (Pierre), son	voie de fait	insultes	—	—	—	—	5	agressé pour avoir voulu empêcher certains des plaignants de faire leurs ordures devant la porte de sa

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										apprenti / + <i>autres inconnus</i>								maison / l'un d'eux l'attaque avec un marteau
FF746/1	011	—	—	101B123	04/03/1702	—	<i>syndic de l'honneur du moulin du Bazacle (Le)</i>	—	—	X (Guillaumette), épouse LABATUT (Jean), charrieur au moulin du Bazacle	vol domestique	vol à heure nocturne	récidive	—	—	—	2	vol de blé et autre grains, la farine est revendue à un boulanger
FF746/1	012	—	—	101B123	10/03/1702	—	PREYSSAC de MARESTANG (Jean-Aymeric de)	marquis d'Esclignac	—	LORANGE, cocher au service du plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	1	vol de sa livrée, de draps, et d'équipements divers pris dans les écuries
FF746/1	013	—	—	101B123	11/03/1702	—	POUSON (Nicolas)	aubergiste	<i>faisant tant pour lui que pour son valet</i>	LOUBENS (Jean), pâtissier / LAFON-dit-BRANDELA (Jean), rôtiisseur / OLIVE	dégradati on de bien privé	excès	menaces avec arme	—	—	—	5	Olive, accompagné des deux autres accusés et de 6 soldats du guet, veut exécuter des effets du plaignant pour 10 livres (certainement à propos de dettes non honorées)
FF746/1	014	—	—	101B123	11/03/1702	—	MERCIER (Anne)	revendeuse, veuve de	VILA (Anthoine)	BAILLER (Salvie), fille de service chez la veuve de FERRAN / + <i>sa mère</i>	assassinat	excès	insultes	—	—	—	9	verbal du chirurgien / la plaignante allait quérir de l'eau avec son pot en terre chez une voisine
FF746/1	015	—	—	101B123	18/03/1702	—	PRATVIEL (Salvie)	<i>filles de</i> [+]	PRATVIEL (Antoine), travailleur du lieu de Lanta	GASC (Jean), porteur de chaise	dénoncede grossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	1	elle refuse toutefois de le poursuivre parce qu'il peut encore tenir sa promesse (est à la guerre)
FF746/1	016	—	—	101B123	18/03/1702	—	RAYNAUD (Eustache)	jardinier	—	IZALIE (Jean), travailleur de terre / + <i>sa servante</i>	vol	excès réels	menaces	—	—	—	1	l'accusé vole des oignons et autres légumes qu'il revend / la servante utilise un bâton pour frapper le plaignant
FF746/1	017	—	—	101B123	21/03/1702	—	LAMOTHE (Jacques)	chirurgien	—	CEBART, ancien garçon chirurgien chez le plaignant	dégradati on de bien privé	voie de fait	troubles à heure nocturne	—	—	—	3	renvoyé pour mauvaise conduite, l'accusé se venge en jetant des pierres aux fenêtres / une pierre blesse une personne / voir procédure de Mlle Pérès contre le même accusé (même jour)
FF746/1	018	—	—	101B123	21/03/1702	—	PERES (Fleurette)	veuve de	DELPECH (Jean), chirurgien juré	CEBART, ancien garçon chirurgien chez la plaignante	dégradati on de bien privé	diffamation	cabale	—	—	—	3	renvoyé pour mauvaise conduite, l'accusé se venge en brisant 30 carreaux de vitre de sa maison / voir procédure de Lamothe contre le même accusé (même jour)
FF746/1	019	—	—	101B123	07/04/1702	—	MARSALENC (Jacques)	marchand	—	X (Guillem), chaussatier	assassinat	excès	attentat	récidive	—	—	7	renouvellera sa plainte le 11 avril suite à une nouvelle agression / utilisation d'un bâton
FF746/1	020	—	—	101B123	26/04/1702	—	RECH-dit-GOUT (Barthélemy)	perruquier	—	VIRAN (Toinette), épouse du <i>plaignant</i> / LAFITTE (Jean-Antoine), garçon chirurgien chez CABARE, chirurgien	adultère	vie débauchée	—	—	—	—	12	le mari prétexte un voyage, mais reste chez lui et se cache dans la chambre, il surprend alors sa femme et l'amant en flagrant délit
FF746/1	021	—	—	101B123	02/05/1702	—	TROY (Jeanne-Marie) / GARRIGUES (André) / GARRIGUES (Antoine)	<i>veuve de / peintre / peintre / mère et fils</i>	GARRIGUES	DUFFAU (Marie), fille de service des plaignants	vol domestique	vol avec effraction	—	—	—	—	1	vol de vêtements, de coiffures, de 10 louis d'or et autres dans une cassette qui a été forcée
FF746/1	022	—	—	101B123	07/05/1702	—	TURLE LARBREPIN	ancien capitoul	—	X (Jean), domestique au	vol domestique	vol avec effraction	—	—	—	—	2	vol de 400 livres en louis d'or et autres, de jetons d'argents

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Etienne-Joseph de)			service du plaignant	ue							valant 110 livres / relation d'expertise des effractions (dans un cabinet) fait par un serrurier
FF746/1	023	—	—	101B123	10/05/1702	—	DESCCLASSAN (Arnaud)	fenassier	—	FAUDOAS (Jean de), sieur de Fontalède / FAUDOAS (François de), <i>son fils</i>	excès réels	excès avec arme	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / désaccord sur la quantité de foin à payer / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour) / verbal d'un capitoul sur le désordre causé
FF746/1	024	—	—	101B123	10/05/1702	—	FAUDOAS (Jean de) / FAUDOAS (François de)	sieur de Fontalède, <i>père et fils</i>	—	DESCCLASSAN (Arnaud), fenassier / + <i>son épouse / + son valet / + autres</i>	excès réels	insultes	—	—	—	—	2	désaccord sur la quantité de foin à payer / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF746/1	025	—	—	101B123	12/05/1702	19/06/1702	ISARD (Jeanne) / CAMEL (Catherine)	<i>veuve de / épouse de</i>	MASSUS (Hiérosme), charpentier / DECAMPS(Nicolas), fenassier	PHILIP (Catherine), fille de service / ALBOUY (Vidal), métayer / AURIAC (Raymonde), <i>son épouse / + autres</i>	vol	excès réels	insultes	—	restitution des effets	sous 3 jours / dépens compensés	10	la querelle tourne autour de certains effets obtenu par les plaignantes suite à un héritage / voir aussi procédure d'un des accusés contre les plaignantes (même jour), sentence commune aux deux affaires
FF746/1	026	—	—	101B123	12/05/1702	19/06/1702	ALBOUY (Vidal)	métayer	<i>faisant tant pour lui que pour Raymonde Auriac, son épouse</i>	ISARD (Jeanne), veuve MASSUS (Hiérosme), charpentier / CAMEL (Catherine), épouse DECAMPS (Nicolas), fenassier	excès réels	fausse accusatio n	—	—	rejet de la plainte	—	4	excès contre son épouse, enceinte de 8 mois / les accusés ont fait venir les soldats du guet chez le plaignant pour procéder à une fouille et ainsi nuire à sa réputation / voir aussi procédure des accusées contre les plaignants (12 mai, où se trouve la sentence commune)
FF746/1	027	—	—	101B123	19/05/1702	—	DURANTY (François)	étudiant	—	X (Mlle), revendeuse, épouse MAUROUS / X (Mlle), épouse RAYMOND, sergent des capitouls	insultes	excès	—	—	—	—	2	le plaignant en perd sa perruque et les deux femmes lui mettent "son justecorpz en lambeaux"
FF746/1	028	—	—	101B123	22/05/1702	—	CLAUDE (Pierre)	tailleur d'habits	<i>faisant tant pour lui que pour Claude Douar, son épouse</i>	PEDESCAUD (Arnaud), garçon tanneur chez GLEISES, tanneur/ + <i>autres inconnus</i>	assassinat	excès	—	—	—	—	5	le plaignant et sa femme se trouvaient au-devant de leur propre maison quand 10 à 12 personnes les agressent soudain
FF746/1	029	—	—	101B123	26/05/1702	—	MELS de MARCILLAC (Jean-Armand de) / CREUZY de MARCILLAC (Henry-Gabriel de) / ROQUEFEUIL (Jean-François de) / LAIRE (Jean-Baptiste)	écolier / écolier / écolier	tous pensionnaires au collège des Jésuites de Toulouse	PAU / X (Joseph) / DIMONS (Guillaume), blancher / BORDES / + <i>autres inconnus</i>	insultes	excès réels	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien pour le seul Jean-Armand de Marcillac / seul le nommé Dimons est entendu, mais il est relaxé le lendemain
FF746/1	030	—	—	101B123	29/05/1702	03/07/1702	SALVY (François)	cordonnier	—	LAVIGNE (René), cordonnier / GARRIGUE (Jacques), cordonnier / + <i>autres</i>	assassinat	excès	menaces	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	verbal du chirurgien / les accusés et 5 à 6 inconnus frappent le plaignant avec des bâtons / avec accord entre le plaignant et les 2 premiers (inscrit sur billet joint) d'où une telle sentence

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF746/1	031	—	—	101B123	29/05/1702	—	GASTAL (Jeanne)	épouse de	GAIDON (Henry), libraire	CARTIER (Louise), épouse PAYRE (François), perruquier	excès réels	assassinat	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / l'accusée frappe la plaignante, enceinte de plus de 2 mois, avec un pot de chambre / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF746/1	032	—	—	101B123	29/05/1702	—	CARTIER (Louise)	épouse de	PEYRE (François), perruquier	GASTAL (Jeanne), épouse GAIDON (Henry), libraire	excès réels	insultes	menaces	—	—	—	5	verbal du chirurgien / l'accusée frappe la plaignante, enceinte de 3 mois, avec un battoir à linge / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF746/1	033	—	—	101B123	04/06/1702	06/03/1704	FLORANTIN (Jeanne)	épouse de	PERES (Jean), tonnelier	DUFRECHON (Jean), étudiant	excès	insultes	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	14	verbal du chirurgien / l'accusé la frappe avec une canne (qu'il casse en deux sur sa tête) / alors qu'un accord avait été obtenu entre les parties, le mari de la plaignante reprend l'affaire en 1704 à la mort de celle-ci (suite à une maladie)
FF746/1	034	NC	—	101B123	04/06/1702	10/06/1702	procureur du Roi (Le)	agissant pour le repos public	—	ESPAIGNOL (Jean-Antoine), chirurgien	sacrilège	—	—	—	galères	à vie	N/A	non communicable, pièces fragilisées par d'anciennes moisissures / il a été impossible de lire les pièces, les informations données ici sont celles inscrites au revers des pièces / les informations en rouge proviennent de la chronique des Annales Manuscrites (BB 282, p. 313)
FF746/1	035	—	—	101B123	13/06/1702	—	VIGUIER (Anne)	veuve de	HEBRARD (Hugues), faiseur d'éventails	MAILHE, fenassier / + son épouse	excès réels	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien
FF746/1	036	—	—	101B123	17/06/1702	—	CASSAIGNAU (Gabrielle)	épouse de	SENDRANAT (Jean), porteur de chaise	GAUSSAL (François), garçon chez LOULMEDE, marchand de bois	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / utilisation d'une arpette / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 19 dudit)
FF746/1	037	—	A à G	101B123	17/06/1702	10/07/1702	DISPAIGNE (Cécile)	fille de service	chez VITRAC (Jean)	VITRAC (Pierre), ancien maître de la plaignante	dénoncé de grossesse	promesse de mariage	abandon	—	mariage ou bien dommages et intérêts	sous 8 jours ou bien 700# / + dépens	6	la plaignante a accouché d'un garçon le 2 avril 1702 / le père l'aurait déclaré comme son fils / si l'accusé n'épouse pas la plaignante il devra payer 500# de dommages et intérêts + 200# pour l'entretien de l'enfant
FF746/1	038	—	—	101B123	18/06/1702	—	PUJADE (Dominique) / DUBOIS (Jean)	fenassier / fenassier	—	SALVY (Jean-François) / NADAL (Albert), tondeur de draps / CARRIERE (Hiérosme), tondeur de draps / BISO / + 2 garçons cordonniers	menaces	assassinat	excès	—	—	—	9	verbal du chirurgien pour le seul Pujade / querelle au cabaret qui aurait été déclenchée à propos d'un ragoût commandé par les plaignants
FF746/1	039	—	—	101B123	19/06/1702	—	GAUSSAL (François)	garçon marchand de bois	chez LOULMEDE, marchand de bois	CASSAIGNAU (Gabrielle), épouse SENDRANAT (Jean), porteur de chaise	vol	insultes	voie de fait	—	—	—	2	prétend que l'accusée vole de bois de pagelle dans un lieu public et est coutumière du fait / voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (le 17 dudit)
FF746/1	040	—	—	101B123	19/06/1702	—	LAFRENAYS (Antoine-Pierre de)	directeur et receveur général des	—	BERNIS "fils" /X (Mlle), épouse BERNIS-dit-	excès	vol avec effraction	vol à heure nocturne	insultes	—	—	2	tentative de vol des deniers du roi par le fils Bernis qui s'est introduit chez le plaignant, sa

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								amortissements et francs-fiefs		GENTENON (Jean), pâtissier, <i>sa mère</i> / BOUSQUETIS								mère sort avec un bâton pour l'aider / le plaignant s'est déjà plaint plusieurs fois contre eux à l'audience des capitouls
FF746/1	041	—	—	101B123	20/06/1702	—	CUNQ (Etienne-Méric)	garçon boucher	—	MARTIN (Jean), boucher / MARTIN (Pierre), <i>son fils</i>	excès	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / querelle à l'affachoir des moutons (où le plaignant s'était endormi sur un banc de boucherie)
FF746/1	042	—	—	101B123	23/06/1702	—	CANTUEL (Jeanne-Marie de)	—	—	CESTUX / MOUREAU (Nicolas), avocat au parlement, directeur et receveur général des fermes du roi / SAINT-RAYMOND aîné, orfèvre / + <i>ses deux fils</i> / + <i>autres inconnus</i>	rébellion	excès réels	excès avec arme	insultes	—	—	6	verbal de rébellion dressé par l'huissier / rébellion de personnes armées d'épées, de bâtons, de fourchettes pour empêcher la prise de corps du nommé Cextus, obtenue par la plaignante (on ne dit par pour quelle raison)
FF746/1	043	—	A à E	101B123	23/06/1702	27/06/1702	DAIGNAN (Peyronne)	<i>épouse de</i>	JOUVION-dit-LAMONTAIGNE (Gilbert), hôte du logis de Saint-Augustin	AUDOUY (Méric-Pierre), chapelier / LACAZE (Germaine), <i>son épouse</i>	maltraitance d'enfant mineur	insultes	diffamation	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant le rapporteur du procès / 15# (dépens inclus)	7	l'accusée donne un soufflet au fils de la plaignante, puis insulte copieusement cette dernière / voir aussi procédure du 11 juin 1703 contre les mêmes, pour récidive
FF746/1	044	—	—	101B123	23/06/1702	—	GRISONNES (Denis)	domestique	chez Mr DUBOURG de LAPEYROUSE, conseiller au parlement	TARTANAC / REY / CLARAC / VERMONT, tous écoliers	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / le plaignant ayant voulu venir au secours du fils de son maître se fait excéder par les accusés
FF746/1	045	—	—	101B123	27/06/1702	—	SOULIE (Dominique)	perruquier	bayle actuel du corps des perruquiers	VIGUIER, perruquier	voie de fait	—	—	—	—	—	4	querelle dans la boutique de l'accusé à propos de la quotité à payer par le corps des perruquiers pour 1 milicien
FF746/1	046	—	—	101B123	28/06/1702	19/06/1703	MANELPHE (Pierre)	hôte, du lieu de Lavar	—	LABAL (Jean), hôte au faubourg Saint-Etienne / + <i>inconnus</i>	vol	négligence	—	—	—	—	9	le plaignant est à Toulouse pour une foire, il logeait chez l'accusé dans une chambre sans verrou, et s'est fait voler dans la nuit (vêtements, souliers et argent)
FF746/2	047	—	—	101B123	29/06/1702	—	BARTHARES (Marie)	<i>veuve de</i>	CANIN (Jean), tailleur d'habit	JOURDIA (Jean) / PUJOS-dit-BURGAUD (Antoine), tailleur de pierre	indécences	excès réels	—	—	—	—	5	attention, date marquée du 20 par erreur au verso de la plainte / est d'abord exposée les jupes relevées dans la rue / verbal dressé par un médecin et un chirurgien / obtient 50# de provision pour ses soins
FF746/2	048	—	—	101B123	29/06/1702	—	BARRUE (Jean)	travailleur de terre	—	MATHIEU (Jean), grenatier à la Pierre / TOURNIE (Marie), <i>son épouse</i> / + <i>sa belle-mère</i> / + <i>sa belle-sœur</i>	excès	—	—	—	—	—	6	l'accusé avait insulté la mère du plaignant / verbal du chirurgien / attention, plainte daté du 30 au verso (erreur du scribe)
FF746/2	049	—	—	101B124	03/07/1702	—	AMBRE (François)	cocher	chez Mr de TIFFAUT, conseiller au parlement	X (Claire), belle-fille de FAURE, huissier	voie de fait	—	—	—	—	—	3	l'accusée est la filiâtre du propriétaire de la maison où loge le plaignant
FF746/2	050	—	—	101B124	04/07/1702	—	ALDIAS (Marie)	<i>veuve de</i>	PRUNIERES (Jacques)	RICARD (Pierre), teinturier	insultes	excès	—	—	—	—	3	affaire de famille, l'accusé semble être le neveu (lésé de son héritage) de la plaignante
FF746/2	051	—	—	101B124	05/07/1702	—	ESCOT (Antoine)	garçon coutelier	—	BIARNOIS, garçon cordonnier / SAINT-	vol	—	—	—	—	—	2	vol d'un "très beau chien canard" à poil blanc ayant les

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										BLANQUART "fils" / SAINT-BLANQUART "neveu" / X (Antoine), garçon sellier								oreilles rousses et une tache rousse sur la tête
FF746/2	052	—	—	101B124	06/07/1702	11/08/1702	ESPITALIERE- dite-LAULE (Jeanne)	veuve	—	FAURE (Pierre), soldat du guet / PUYLAUSY (Pierre), soldat du guet	insultes	menaces	voie de fait	—	mise hors de cour	dépens compensés	7	les accusés procèdent à une saisie chez la plaignante et les choses s'enveniment lorsqu'elle les accuse de vol
FF746/2	053	—	—	101B124	10/07/1702	—	CARTIER (Bertrand)	valet	chez COUGOT, avocat au parlement	BORGELA (Joseph)	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF746/2	054	—	—	101B124	10/07/1702	—	BORGELA (Joseph)	—	—	CARTIER (Bertrand), valet du sieur COUGOT, avocat au parlement	voie de fait	insultes	menaces	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF746/2	055	—	—	101B124	12/07/1702	—	ROBIN (Claude)	ouvrier en soie	—	GARDES / + <i>inconnu</i>	excès	—	—	—	—	—	2	querelle au cabaret / tout commence lorsque les accusés enlèvent le pain et la viande qui se trouvent sur la table des plaignants
FF746/2	056	—	—	101B124	11/07/1702	—	DUTIL (Hyacinthe)	cordier	—	DUPUY-dit-DELANE (Jean), garçon menuisier / DUBARRY (Jeanne), <i>son épouse</i>	insultes	menaces	diffamati on	—	—	—	5	les accusés intentent à leur tour une procédure récriminatoire contre le plaignant (devant la cour du viguier)
FF746/2	057	—	—	101B124	12/07/1702	—	CARRIERE (Pierre-Paul)	écuyer	—	LACAZE , domestique du plaignant	vol domestiq ue	fraude	—	—	—	—	5	l'accusé aurait laissé diverses sommes impayées chez des fournisseurs de son maître (chose que les témoins ne confirment pas vraiment)
FF746/2	058	—	A à Q	101B124	20/07/1702	15/03/1703	AUDIGE (Marthe)	<i>filles de</i> [+]	AUDIGE (Jean), marchand	MALARD (Jeanne- Marie), épouse BEGUE (François), pâtissier	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	il manque la plupart des pièces, dont la plainte / l'inventaire des pièces signale une procédure récriminatoire le 22 dudit
—	—	—	—	—	22/07/1702	15/03/1703	MALARD (Jeanne-Marie)	<i>épouse de</i>	BEGUE (François), pâtissier	AUDIGE (Marthe) / PIETTE (Jean), aubergiste / GAILARDIE (Jeanne), épouse PIETTE (Pierre)	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	n/a	les pièces de la procédure sont maintenant perdues ; elles avaient été numérotées ensemble avec celles de la procédure récriminatoire de Marthe Audigé, le 20 dudit / on y trouve trace d'une première plainte contre les mêmes faite le 21 octobre 1701
FF746/2	059	—	—	—	1702/07/??	—	LACROIX (Jeanne)	<i>épouse de</i>	DUCHENE (Hubert)	LAVIE (Mlle), épouse ESPIAU, tailleur	fraude	—	—	—	—	—	1	manque la plainte / la seule une pièce nous reste, celle du cahier d'"inquisition, daté du 28 juillet
FF746/2	060	—	—	101B124	04/08/1702	—	FOS (Cécile)	veuve de	AUDOL (Raymond)	COL (Jean), travailleur	dénoncé de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	1	l'accusé aurait quitté la ville, toutefois une souscription au bas de la pièce montre qu'il a été arrêté et écroué le 5 dudit mois
FF746/2	061	—	—	101B124	04/08/1702	—	HEBRARD-dit- LAFLEUR (Michel)	vendeur de liqueurs et de limonade	—	LAFARGUE (François), tailleur d'habits	insultes	excès	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 5 dudit)
FF746/2	062	—	—	101B124	05/08/1702	—	LAFARGUE (François)	tailleur d'habits	—	HEBRARD-dit- LAFLEUR (Michel), vendeur de liqueurs	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	6	verbal du docteur en médecine / requête en provision pour se faire soigner /

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										et de limonade								voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 4 dudit)
FF746/2	063	—	—	101B124	05/08/1702	—	LAGRAVELLE (Anthoine)	portefaix	—	LACOMBE (Jacques), portefaix	excès	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / querelle (à propos d'une branche de sureau) après avoir rempli de foin la grange du logis de la Bataille
FF746/2	064	—	—	101B124	05/08/1702	—	LASALLE (Claire)	épouse de	GILABERT (Raymond), cocher de Mr DEJEAN, conseiller au parlement	BACH (Guillaume), pâtissier, hôte du logis de la Galère	enfonce ment de porte	assassina t	excès	—	—	—	6	verbal du chirurgien / requête en demande de provision (non accordée) / l'accusé a intenté une procédure récriminatoire contre la plaignante devant la cour du viguier
FF746/2	065	—	A à D	101B124	06/08/1702	—	DIOLE (Bertrand)	revendeur de vieux habits	—	CHOLET-dit-PARISIEN, garçon boucher / + <i>sa femme et sa fille</i>	excès	—	—	—	—	—	13	toutes les pièces sont en double / verbal du chirurgien (dressé dans les prisons du viguier, le plaignant y étant retenu suite à la procédure récriminatoire de son adversaire)
FF746/2	066	—	A à I	101B124	12/08/1702	—	SALINIERE (Suzanne)	femme de chambre	chez Mme de VIGUERIE, veuve de CARRIERE	BOUTY (Bernard), étudiant en Théologie	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	11	avec certificat de grossesse / l'accusé nie tout et assure que la plaignante fréquentait en fait l'abbé Carrière, fils de la maîtresse de la plaignante
FF746/2	067	—	—	101B124	17/08/1702	—	DOURDE (Pierre)	teinturier en laine	—	GAILHARD (Marie), épouse du plaignant / GAILHARD (Jeanne), belle-sœur du plaignant	enlèvem ent d'effets	—	—	—	—	—	2	prétend que sa femme est "aliénée de son esprit" / les accusées font enlever le mobilier de la maison et emportent régulièrement divers objets
FF746/2	068	—	A à D	101B124	02/09/1702	—	CANCEL (Jean-Etienne)	marchand	—	TAVERNE (Bernard), fournisseur de la boucherie / + <i>ses frères et autres bouchers</i>	menaces	excès avec arme	—	—	—	—	8	verbal du chirurgien / l'accusé prétend avoir été bastonné puis atteint d'un coup de couteau au visage
FF746/2	069	—	—	101B124	03/09/1702	—	TAURAN (Pierre)	praticien au palais	—	DUMAUX, hôte près la porte Montoulieu	insultes	voie de fait	—	—	—	—	2	le plaignant exagère visiblement la violence de l'agression que les dépositions des témoins nous autorisent à requalifier ici en "voie de fait"
FF746/2	070	—	—	101B124	03/09/1702	16/10/1702	BERDOLLE (Jean) / DONNEFORT (Anne)	marchand droguiste, <i>mari et femme</i>	BERDOLLE (Jean) / DONNEFORT (Anne)	DUPONT (Albert)	insultes	excès	—	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant 6 témoins / 300#	24	verbal du chirurgien pour la plaignante (seule à avoir été agressée) / avec verbal de satisfaction
FF746/2	071	—	—	101B124	07/09/1702	—	DASTARAC (Thérèze)	épouse de	DASPE (Jean), président à mortier au parlement	AURIGNAC, autrefois au service de la plaignante	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	4	l'accusé n'est plus au service de la plaignante mais a gardé ses accès, c'est à ce titre qu'on peut qualifier le vol de vol domestique
FF746/2	072	—	—	101B124	07/09/1702	—	FORGUES (Jean-Pierre)	garçon tonnelier	—	GISTA-dit-DRAGON (Etienne), charpentier	insultes	excès	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien
FF746/2	073	—	—	101B124	08/09/1702	04/08/1703	MATHIEU (Pierre)	ancien postulant à la cour ordinaire des Vans, diocèse d'Uzès	—	BLACHERE (Louis de), sieur de Valescure, capitaine au régiment de Serres	insultes	menaces	assassin at	excès réels	mise hors de cour	dépens compensés	13	verbal du chirurgien / selon les témoins les torts semblent partagés / il semble y avoir eu accord entre les parties préalablement à la sentence

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF746/2	074	—	—	101B124	09/09/1702	—	PLANTADE (Catherine)	<i>faiant pour et au nom de François Martin, son époux, travailleur</i>	—	TISSEYRE (Martin), clerc tonsuré / + <i>inconnu, fils d'un boulangier</i>	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien (pour l'époux de la plaignante) / querelle avec des joueurs de campe lorsque ledit Martin a voulu sortir ses cochons
FF746/2	075	—	—	101B124	09/09/1702	—	MOLES (Marguerite)	<i>épouse de</i>	GERVAIS (Fleurain), chirurgien	LABAN (André), boulangier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	la querelle commence parce que le petit chien de la plaignante va souvent chez l'accusé, ce que ce dernier ne supporte pas
FF746/2	076	—	—	101B124	10/09/1702	—	ANDRAU (Pierre)	garçon tailleur d'habits	chez LARROQUE, tailleur d'habits	CASTRES, tailleur d'habits pour femmes	excès	insultes	—	—	—	—	3	"Jean f..."
FF746/2	077	—	—	101B124	16/09/1702	22/09/1702	PUNTIS (Jean)	boulangier, du lieu de Lavaur	—	LAMBRIGOT (Jean), mangounier / + <i>homme inconnu</i>	vol	recel	—	—	restitution des cochons	+ dépens	10	vol de 6 cochons à Lavaur / le plaignant les suit à la trace jusqu'à Toulouse / la sentence encourage l'accusé à rechercher le voleur (celui qui lui aurait vendu les cochons) pour se retourner contre lui / voir procédure du 27 avril 1703 faite par l'accusé contre le supposé vrai voleur
FF746/2	078	—	—	101B124	17/09/1702	—	PEYROUSET (Thoinette) / PEYROUSET (Claudette)	<i>sœurs</i>	—	COLANGE, cartier	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien commun aux deux sœurs / accusé et plaignantes sont locataires en la même maison
FF746/2	079	—	—	101B124	14/10/1702	—	SALIN (Marie)	<i>épouse de</i>	LAMANIERE (Thomas), marchand quincaillier	GUIARD, vitrier / + <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	maltrait ance d'enfant mineur	—	—	—	2	les accusés disent vouloir mettre la plaignante à l'hôpital, que sa maison est un bordel / violences sur le fils de la plaignante, âgé de 10 ans
FF746/2	080	—	—	101B124	29/10/1702	—	DELTIL (Anne)	<i>épouse de</i>	MAZERES (Pierre), soldat du guet	IMPERIAL (Alexis), porteur de chaise / + <i>son épouse</i> / + <i>son fils</i>	insultes	excès	maltrait ance d'enfant mineur	—	—	—	2	la plaignante faisant tant pour elle que pour sa fille / mère et fille sont excédées sur le radeau (puisoir) de Tounis
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	03/11/1702	—	LORMAND (Bernarde)	<i>veuve de</i>	TESTORY (François), rhabilleur	PEZET (Jean), garçon chaussatier / BELARD (Joseph), garçon chaussatier	enfonce ment de porte	assassina t à heure nocturne	excès à heure nocturne	—	—	—	11	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 9 janvier 2018 parmi celles de 1707)
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	22/11/1702	—	DEBATS (Jean- François) / DEBATS (Henry)	anciens messagers de Toulouse à Paris, frères	—	CARRELIN <i>père et fils</i> + <i>épouse</i> / + <i>autres</i>	excès	menaces avec arme	—	—	—	—	3	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 8 janvier 2018 parmi celles de 1707)
FF746/2	081	—	—	101B124	23/11/1702	12/01/1704	ROUAIX (Jean de)	procureur au parlement, ancien capitoul	—	DUBORT, praticien, clerc principal du plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	galères / restitution des somm es volées	5 ans / 243#	23	accusé jugé par contumace car fuitif / la sentence est suivie du serment sur les évangiles prêté devant les capitouls par le plaignant, assurant que la somme à lui volée s'élève à 243#, 6 sols et 6 deniers / sont jointes comme pièces à conviction des extraits de comptes et de la correspondance
FF746/2	082	—	—	101B124	27/11/1702	—	LOUBEFOSSÉ	travailleur /	—	BELAN (Pierre),	excès	—	—	—	—	—	4	verbal dressé par un médecin

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Jean) / JEAN (Albert) / BERTOUMIEU (Angely)	travailleur, ratger / travailleur		charron / MONTLONG, charron / + <i>plusieurs garçons du métier</i>	réels							et un chirurgien (pour le seul Albert Jean) / querelle au cabaret
FF746/2	083	NC	—	101B124	09/12/1702	25/01/1703	DAROLÉS (Jean)	—	—	LORTIES-dit-BORGE (François), compagnon boulangier	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	50# / + dépens	15	non communicable, papier rendu fragile suite à d'anciennes moisissures / verbal du chirurgien / frappé avec un poids en fer, le plaignant doit aller à l'hôpital
FF746/2	084	—	—	101B124	13/12/1702	—	DUPORTROUX (François)	étudiant en Droit	—	IRIARS, frères, ARISTAY / JANREGUY / DYTURBIDO (Pierre), religieux prémontré / RECARD (Bertrand), vendeur d'eau de vie / + <i>son épouse</i> , hôtesse / + <i>une autre hôtesse</i>	excès réels	trouble à heure nocturne	—	—	—	—	11	verbal du chirurgien (x 2) / le plaignant va boire de l'eau de vie d'Hendaye, il trouve un religieux auquel il représente que ce n'est pas correct pour lui de se trouver là / les accusés, tous basques, attaquent le plaignant avec des barres et couteaux
FF746/2	085	—	—	101B124	14/12/1702	—	RAMET (Paule)	filie de service	chez Mr LUCAS	MOUREAU (Antoine), garçon cordonnier	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	3	l'accusé nie les faits, alléguant que cela fait plus de 10 mois qu'il n'a parlé à la plaignante
FF746/2	086	—	—	101B124	26/12/1702	03/02/1703	CABARES (Michel)	chapelier	—	SALVIGNOL (Arnaud), charpentier	excès	—	—	—	dommages et intérêts	12# (dépens inclus)	8	verbal du chirurgien / querelle au cabaret
FF746/2	087	—	—	101B124	28/12/1702	—	TOURNIER (Jeanne)	<i>filie de</i> [+]	TOURNIER (Pierre), charpentier	LABAT (Jeanne), épouse GASC-dit- PIEMONT (Jean), maçon	diffamation	—	—	—	—	—	4	l'accusée fait courir le bruit que la plaignante est une voleuse
FF746/2	088	—	—	101B124	31/12/1702	—	BASTIE (Jean)	forgeron	—	X (François), charpentier	excès réels	—	—	—	—	—	5	verbal du médecin / requête en provision (sans suite) / querelle au cabaret où le plaignant se fait frapper avec une mesure (d'un quart) en étain
supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—
FF746/2	089	—	—	—	03/11/1702	—	LORMAND (Bernarde)	<i>veuve de</i>	TESTORY (François), rhabilleur	PEZET (Jean), garçon chaussatier / BELARD (Joseph), garçon chaussatier	enfonce ment de porte	assassinat à heure nocturne	excès à heure nocturne	—	—	—	11	la plaignante faisant ici pour Antoine Testory, son fils, garçon tailleur / verbal du chirurgien pour ledit fils
FF746/2	090	—	—	—	22/11/1702	—	DEBATS (Jean- François) / DEBATS (Henry)	anciens messagers de Toulouse à Paris, frères	—	CARRELIN <i>père et fils + épouse / + autres</i>	excès	menaces avec arme	—	—	—	—	3	tout commence lorsque les plaignants se font éclaoucher ou reverser par une ânesse montée par l'un des accusés